

Parce que les imprévus font partie de la vie...

Ensemble, on vous aide à trouver des solutions
pour adapter le travail à chaque situation.



Services
inclus dans
la cotisation

Un souci de santé, un accident, une maladie chronique, l'âge qui avance... Certaines situations peuvent rendre le travail plus difficile et avoir un impact sur la capacité à rester en emploi.

Parce que chaque parcours professionnel est unique, notre cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) est là pour accompagner salariés et employeurs, en fonction de chaque situation.

Notre mission : vous aider à trouver des solutions dans le but que chaque salarié puisse poursuivre son activité professionnelle dans les meilleures conditions et éviter l'inaptitude.

La cellule PDP d'AST74, c'est une équipe dédiée* :

- ▶ un médecin coordinateur
- ▶ un(e) assistant(e) social(e)
- ▶ votre équipe médicale référente
- ▶ un(e) responsable de prévention
- ▶ un(e) assistant(e) de prévention
- ▶ un(e) psychologue du travail
- ▶ un(e) ergonomiste

* La composition de la cellule PDP peut varier selon votre situation.

Qui peut solliciter la cellule PDP ?

- ▶ Le salarié lui-même, ou un de ses proches (avec l'accord du salarié)
- ▶ L'employeur ou le responsable RH
- ▶ Le médecin traitant, le médecin-conseil des organismes de sécurité sociale, le référent Cap Emploi, l'assistant social de la CARSAT, la MDPH...

Comment ça marche ?

- 1 Analyse de la demande par la cellule PDP
- 2 Prise de contact avec le salarié
- 3 Orientation auprès du médecin du travail suite à l'accord du salarié
- 4 Accompagnement personnalisé du salarié
- 5 Suivi et évaluation des mesures proposées après 1 an

Pour contacter la cellule PDP d'AST74 :

cellulepdp@ast74.fr